

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DU BOUCHET-MONT-CHARVIN

74230 LE BOUCHET-MONT-CHARVIN
Tél 04 50 27 50 77
Fax 04 50 27 54 10
e-mail : accueil@bouchet-mont-charvin.fr

Le cinq avril deux mille vingt-quatre, le Conseil Municipal de la Commune du BOUCHET-MONT-CHARVIN s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Franck PACCARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 mars 2024
Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de conseillers présents : 9
Nombre de conseillers votants : 10
Résultats des votes : pour 10 contre 0 abstention 0

Présents : Monique BARDET, Patrick DEHONDT, Sébastien DRION, Laurent GEVAUX, Franck PACCARD, Vincent PASQUIER, Jérôme THIAFFEY-RENCOREL, Mireille TISSOT-ROSSET, Denis ZUCCONE.

Absents (excusés) : Sandrine BLANCHIN, François THABUIS.
Sandrine BLANCHIN a donné pouvoir à Jérôme THIAFFEY-RENCOREL

Monique BARDET a été nommée secrétaire de séance.

Objet : BUDGET ANNEXE ALPAGES 2024 = AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2023. DEL_03102024

Au vu de la présentation du Compte Financier Unique 2023 du Budget Annexe Alpages, Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les résultats suivants :

- de la section de fonctionnement :

Résultats 2022	Affectation des résultats 2022	Résultat de l'exercice 2023	Restes à réaliser	Résultat cumulé à fin 2023
+ 31.741,49 €	31.741,49 €	34.569,83 €	0,00 €	34.569,83 €

- de la section d'investissement

Résultats cumulés à fin 2022	Résultat de l'exercice 2023	Restes à réaliser recettes	Restes à réaliser dépenses	Résultat cumulé à fin 2023
18.865,38 €	- 18.837,82 €	0,00 €	11.282,40€	-11.254,84 €

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

- **DECIDE** d'affecter le résultat comme suit :

* affectation à la section d'investissement (C/1068) : 33.458,44 €

Pour mémoire, reprise à effectuer :

Au C/001 excédent de fonctionnement capitalisé (recettes) 1.111,39 €

Au C/001 Excédent d'investissement reporté (Recettes) 27,56 €

Le cinq avril deux mille vingt-quatre.

Le Maire,
Franck PACCARD

La secrétaire de séance,
Monique BARDET

Délibération certifiée exécutoire compte tenu :

- de sa télétransmission en Préfecture le 12/04/2024

- de sa publication le 12/04/2024

Le Maire,
Franck PACCARD